



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN

AVIS DE PUBLICITE

1. Identification du Pouvoir Adjudicateur et de son représentant

Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien
2 bis, avenue François de Neufchâteau
88300 NEUFCHATEAU
Tel : 03 29 94 08 77
Fax : 03 29 06 19 59
Mail : a.munding@ccov.fr
Représentée par Simon LECLERC, Président

Statut : Communauté de communes

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

2. forme et objet du marché : Marché ordinaire de travaux d'exécution- Extension de la Scène Ernest Lambert à Chatenois.

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

3. Lieu d'exécution :

Place du Champ de Foire - 88170 CHATENOIS

Code NUTS : FR414

4. Caractéristiques principales :

Dévolution en marchés séparés

Informations sur les lots :

- Lot n° 1 - GROS ŒUVRE - V.R.D
- Lot n° 2 – OSSATURE BOIS et TOITURE ACIER
- Lot n° 3 - FACADES ALUMINIUM
- Lot n°4 – MENUISERIE BOIS
- Lot n°5 – PLATRERIE - PLAFONDS
- Lot n°6 – ELECTRICITE
- Lot n°7 – CHAUFFAGE - VENTILATION
- Lot n°8 – SOLS & REVETEMENTS DE SOLS
- Lot n°9 - PEINTURES

Visite obligatoire sur le site pour les lots :

- **Lot n° 1 - GROS ŒUVRE - V.R.D**
- **Lot n° 2 – OSSATURE BOIS et TOITURE ACIER,**
- **Lot n°6 – ELECTRICITE**
- **Lot n°7 – CHAUFFAGE - VENTILATION**

Attestation de visite fournie par l'entreprise (annexe 3 à l'acte d'engagement) sera visée par le représentant du pouvoir adjudicateur lors des visites qui auront lieu, au choix :

- **le lundi 22 mai 2017 à 10h30**
- **le lundi 29 mai 2017 à 10h30**

Rendez-vous est fixé devant la Scène Ernest Lambert - Place du Champ de Foire - 88170 CHATENOIS

Les variantes sont acceptées

Une même entreprise peut répondre à plusieurs lots, mais en produisant un acte d'engagement par lot. Il n'est toutefois pas possible de répondre à l'ensemble des lots.

Les offres seront appréciées lot par lot.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie ne peut être remplacée que par une garantie à première demande.

Conformément à l'article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.

Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

5. Codes principaux CPV :

- Lot n° 1 - GROS ŒUVRE - V.R.D: 45223220-4
- Lot n° 2 – OSSATURE BOIS et TOITURE ACIER : 45261000-4
- Lot n° 3 - FACADES ALUMINIUM : 45421140-7
- Lot n°4 – MENUISERIE BOIS : 45421000-4
- Lot n°5 – PLATRIERIE – PLAFONDS : 45410000-4
- Lot n°6 – ELECTRICITE : 45311000-0
- Lot n°7 – CHAUFFAGE – VENTILATION : 45331000-6
- Lot n°8 – SOLS & REVETEMENTS DE SOLS : 45432130-4
- Lot n°9 – PEINTURES : 45442100-8

6. Début et durée des marchés :

Le démarrage des travaux est prévu à partir du 10 juillet 2017.

Le délai global d'exécution est fixé à 30 semaines à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

La période de préparation de chantier est fixée à huit (8) jours intégrés dans le délai d'exécution des travaux.

Le délai d'exécution de chaque lot s'insère dans le délai global d'exécution, conformément au calendrier prévisionnel joint.

Le démarrage de chaque lot se fera à la même date pour l'ensemble des lots. Un ordre de service sera adressé à l'ensemble des titulaires leur prescrivant de commencer l'exécution des travaux leur incombant.

7. Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont indiqués dans le Règlement de consultation (R.C.).

8. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le même lot, plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

9. Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

10. Présentation de candidature :

- sous forme de remise des DC1et DC2 conformément à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

L'ensemble des éléments demandés par le pouvoir adjudicateur est précisé dans le Règlement de Consultation.

11. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères et de leur note tels que précisés dans le Règlement de consultation et portant sur :

- Le montant de la prestation, (Note sur 40, pondérée à 40%)
- La valeur technique de l'offre, (Note sur 60, pondérée à 60%)

12. Type de procédure :

Marché à procédure adaptée ouvert (Art 42.2° de l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 et l'art.27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016)

13. Obtention des documents de consultation:

Les documents du dossier de consultation sont remis gratuitement et peuvent :

- soit être téléchargés gratuitement sur le site : <https://www.marches.smic-vosges.fr>,
- soit être remis gratuitement ou adressés aux candidats qui en auront fait la demande, par mail, télécopie ou courrier, à :
Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien
Anne MUNDING
2 bis, avenue François de Neufchateau
88300 NEUFCHATEAU
Tél : 03.29.94.08.77.
Fax : 03.29.06.19.59
Mail : a.munding@ccov.fr
Les dossiers de consultation des entreprises seront envoyés par mail sous format informatique.

14. conditions et réception des candidatures et des offres :

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les plis contenant les candidatures et les offres devront parvenir avant le **VENDREDI 2 JUIN 2017 à 17h00 :**

- Soit sous format papier, adressées au bureau de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien- 2 bis, avenue François de Neufchâteau – 88300 NEUFCHATEAU
- Soit sous support dématérialisé par voie électronique, uniquement sur la plate-forme de dématérialisation : <https://www.marches.smic-vosges.fr>

15. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nancy
5, place Carrière
C.O. n°20038
54036 NANCY Cedex
Téléphone : 03 83 17 43 43
Télécopie : 03 83 17 43 50
Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

16. Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal
Tribunal Administratif de Nancy
5, Place de la Carrière
C.O. n° 20038
54036 NANCY Cedex
Téléphone : 03 83 17 43 43
Télécopie : 03 83 17 43 50
Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

17. Renseignements généraux:

Numéro de référence de la consultation: 2017T8SEL05
La présente consultation est une consultation initiale

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront adresser une demande écrite par courriel ou par fax à :

Anne MUNDING
Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien
2 bis, Avenue François de Neufchâteau
88 300 NEUFCHATEAU
Téléphone : 03 29 94 08 77
Télécopie : 03 2906 19 59
Mail : a.munding@ccov.fr

Toute demande de renseignements devra être formulée par écrit. Aucun renseignement ne sera communiqué par téléphone. Dans un souci d'équité, tous les candidats seront informés de la réponse aux questions formulées.

18. Date d'envoi du présent avis à la publication : 6 mai 2017

Téléchargement DC1 ET DC2 : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>